

PROCES VERBAL CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 20 mai 2026

Tous les membres sont présents.

La séance a été ouverte à 20h00 par Laurent MARCE, maire.

Mme Annie CABUS a été désignée secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la séance du 21 avril 2026 est approuvé à l'unanimité.

FINANCES – Administration générale

➤ Décision modificative – BP Communal

DM N° 1 : Délibération est prise à l'unanimité (rectification résultat d'investissement)

INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (chap.) - Opération	Montant	Article (chap.) - Opération	Montant
		001 (001) : solde d'exécution	- 137 191,17
		1641 (16) : Emprunts en cours	+ 137 191,17
Total Dépenses		Total Recettes	0,00

➤ Retrait délibération n°4 du 21 mars 2026

Suite au recours gracieux de Mme la Sous-Préfète, il est demandé de retirer la délibération n°4 du 21 mars 2026 relative à la nomination d'un poste de conseiller délégué. Le conseil municipal n'est pas compétent pour décider de ces délégations de fonctions. Un arrêté du maire sera pris en ce sens.

Délibération est prise à l'unanimité.

SCOLAIRE, VIE ASSOCIATIVE

➤ Cantine – Garderie 2026/2027

Il a été décidé une revalorisation de la grille tarifaire pour la rentrée 2026/2027 ainsi que l'instauration de tarifs différents pour les familles de la commune et les familles hors commune.

- **Tarifs cantine** (: Suite à une hausse de + 2,5 % appliquée par le prestataire), soit :

Enfant	5,97 € (repas & garderie compris) pour les familles de la commune
Enfant	6,97 € (repas & garderie compris) pour les familles hors commune

Majoration de 2,00 € supplémentaire pour les réservations hors délai

➤ **Tarifs garderie :**

07h30 – 08h30	1,50 € (commune)
	1,60 € (hors commune)
11h30 – 12h30	1,50 € (commune)
	1,60 € (hors commune)
12h30 – 13h30	1,50 € (commune)
	1,60 € (hors commune)
16h30 – 17h30	1,50 € (commune)
	1,60 € (hors commune)
17h30 – 18h30	1,50 € (commune)
	1,60 € (hors commune)

Le fonctionnement reste inchangé.

Délibération est prise à l'unanimité.

- Cette année, le repas des aînés aura lieu le samedi 7 novembre.
- Le local communal jouxtant le gymnase sera utilisé comme lieu de stockage par les associations communales. Les modalités restent à définir.
- Une rencontre aura lieu prochainement avec le BCNA concernant le ménage des vestiaires de la salle de sports.
- La commission se renseigne sur les différentes possibilités de remplacement afin d'anticiper les absences éventuelles du personnel de la cantine, garderie.
- Une rencontre de la commission est prévue avec les membres bénévoles de la bibliothèque.

URBANISME - CIMETIERE

La commission a examiné 7 demandes de déclarations préalables :

- Abri de jardin (route d'Annonay)
- Pose panneaux photovoltaïques (route d'Annonay)
- Abri voiture & abri de jardin (impasse Les Ronzates)
- Pergola bioclimatique (rue des Hoches)
- Abri bois (route d'Annonay)
- Installation panneaux photovoltaïques (impasse Les Ronzates)
- Construction terrasses (chemin des Coteaux)

1 demande de Permis de construire

- Construction maison individuelle (chemin des Cerisiers)

- Des devis sont en cours concernant le projet d'un columbarium supplémentaire dans le cimetière communal.

COMMUNICATION

- La commission fait état des idées évoquées sur le contenu du prochain bulletin municipal.
- Dans le cadre des illuminations de fin d'année, des devis seront demandés pour l'achat de motifs supplémentaires.
- La réception concernant l'accueil des nouveaux résidents aura lieu en septembre. La date reste à définir.

BATIMENTS – TRAVAUX

- Des devis sont en cours concernant le programme de voirie 2026. L'enveloppe budgétaire s'élève à 50 000,00 € TTC. Un dossier de demande de subvention sera déposé auprès du Département.
- Dans le cadre de la réhabilitation de la salle des associations, située à côté de la mairie, un devis de plâtrerie-peinture a été demandé. Le montant s'élève à 8345,00 € HT.

DIVERS

- Cette année, la commune ne participera pas à « l'opération brioches » par manque de bénévoles.

La séance est levée à 22H15

Les prochains conseils municipaux sont fixés au vendredi 5 juin 2026 et mardi 7 juillet 2026 à 20h.